



Qu'est-ce que le S ?

Le S est l'appellation commerciale de l'**offre ferroviaire suburbaine** de la SNCB. Les trains qui la composent s'appellent les **trains S**.

L'offre ferroviaire suburbaine :

- Couvre une zone d'environ 30km autour d'une ville. Celle-ci est appelée **zone suburbaine** de l'agglomération ;
- Est constituée de relations ferroviaires reliant les villes et communes au centre de la zone suburbaine. Les relations sont appelées Relations S et chacune dispose d'une couleur et un numéro spécifiques ;
- Sera lancée le 13 décembre 2015 dans, vers, depuis et autour de Bruxelles. L'appellation commerciale S se décline comme suit :

offre 

relations 

train 

POURQUOI S ?

L'appellation 'S' correspond au standard **utilisé dans les pays européens** où une solution ferroviaire suburbaine est proposée à la clientèle.

Il s'agit du S de **Suburbain** en français et de **(voor-)Stedelijk**, Stad en néerlandais.

Y A-T-IL UN CHANGEMENT TARIFAIRE ?

Non, le lancement de l'offre S n'implique aujourd'hui aucune modification tarifaire.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale :

- **L'abonnement combiné SNCB + réseau STIB** permet d'emprunter tous les trains de la SNCB et de circuler sur l'ensemble du réseau de la STIB.
- **L'abonnement MTB** ainsi que les billets JUMP permettent d'emprunter tous les trains de la SNCB et de circuler sur l'ensemble des réseaux de la STIB, du TEC et de De Lijn.

Attention : l'abonnement MTB est vendu isolément d'un abonnement SNCB. La combinaison d'un abonnement SNCB + MTB n'existe pas.

La SNCB étudie actuellement avec ses partenaires une harmonisation tarifaire.

Y A-T-IL DES TRAINS SPECIFIQUES S ?

Les trains S sont majoritairement des **DESIROS**.

Ils offrent de nombreuses places assises et une bonne accessibilité aux voyageurs moins valides. Le plancher continu permet de circuler aisément entre les voitures.



L'OFFRE S VA-T-ELLE ENCORE EVOLUER ?

Oui. Le lancement de l'offre S au 13/12/2015 n'est que la **première étape**. La SNCB étudie actuellement les possibilités d'extension pour le plan de transport de décembre 2017.

Qu'est-ce que le RER ?

Le RER, ou Réseau Express Régional, est une notion plus large que l'offre ferroviaire suburbaine S. Le RER, encore en cours de développement, sera une **solution de mobilité** pour faciliter les déplacements de, vers, dans et autour de Bruxelles grâce à **l'intégration des différents modes de transport public** : train, métro, tram et bus.

Cette intégration proposée aux clients vise principalement les horaires, la tarification, le support unique « Mobib » ainsi qu'une information et une promotion intégrées.

L'objectif du RER est de **réduire la congestion routière**. Il faut pour cela favoriser transfert modal de la voiture vers les transports en commun dans la zone RER

LE RER EXISTE-T-IL UNIQUEMENT A BRUXELLES ?

Historiquement, le RER a été envisagé pour Bruxelles. Cependant, la SNCB étudie, avec ses partenaires, l'opportunité de développer une solution RER autour des villes d'Anvers, Gand, Liège et Charleroi.

EST-CE LA MÊME CHOSE QUE LE RER DE PARIS ?

Non. A Bruxelles, le RER est une solution de mobilité intégrant différents modes de transport public : train, métro, tram et bus.

A Paris, le RER est une offre exclusivement ferroviaire.

EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX RER ?

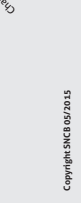
Les travaux d'infrastructure en cours depuis plusieurs années visent à **augmenter la capacité ferroviaire** sur les axes reliant Bruxelles, notamment en passant de 2 à 4 voies. Cela permettra de dissocier les trains directs des trains s'arrêtant plus souvent. Ces travaux doivent contribuer à améliorer l'offre ferroviaire.

Qu'est-ce qui change en pratique ?

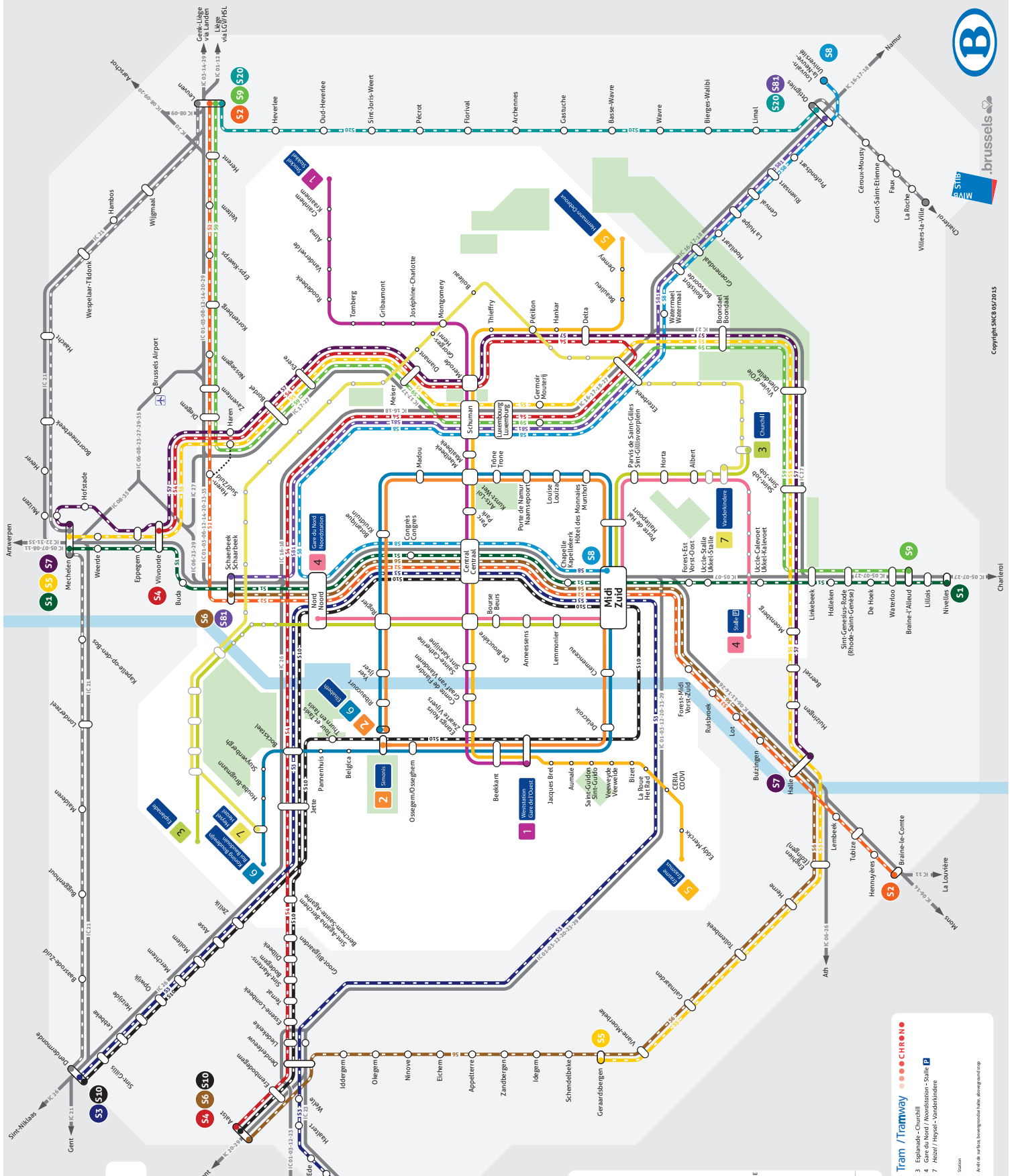
Dès le 13 décembre 2015, l'offre ferroviaire S de Bruxelles sera accompagnée de plusieurs améliorations concrètes pour les clients :

- Des **nouvelles relations** suburbaines passant par le tunnel Schuman-Josaphat : le quartier européen et l'aéroport de Bruxelles seront mieux connectés à de nombreuses gares de la zone suburbaine (et au-delà) ;
- La transformation de la gare intermodale de **Bruxelles-Schuman** ;
- L'ouverture de la nouvelle gare de **Germoir** ;
- La réouverture de la gare de **Tour et Taxis** ;
- Les trains L qui font partie de la zone suburbaine de Bruxelles verront leur nom adapté en trains S.
- Une **approche visuelle** de l'offre S : la carte intermodale présente les relations S par des lignes de couleurs numérotées, combinées au plan du métro bruxellois. Cette manière de représenter conjointement les offres de trains S et de métro permet de visualiser plus facilement son trajet et les différentes alternatives de déplacement ;
- Une **visibilité** accrue de l'offre S : un nouveau logo est créé et une campagne promotionnelle spécifique sera lancée en décembre 2015.





Copyright SNCB 05/2015



BRUXELLES - BRUSSEL

SERVICE DE SEMAINE
WEEKDIENT 12/2015

Relations 5 Sverbindingen

- S1 INVELLES - BRUXELLES/BRUSSEL - MECHELEN
- S2 BRANNE-LE-CONTE - BRUXELLES/BRUSSEL - LEUVEN
- S3 OTTEGEM - BRUXELLES/BRUSSEL - DENDERMONDE
- S4 AALST - SCHUMAN - MERODE - VILVOORDE
- S5 GERAARDSBERGEN - HALLE - SCHUMAN - MECHELEN
- S6 AALST - BRUXELLES/BRUSSEL - SCHARBEEK
- S7 HALLE - MERODE - MIZEN - MECHELEN
- S8 BRUXELLES/BRUSSEL - OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE
- S81 SCHARBEEK - OTTIGNIES
- S9 LEUVEN - SCHUMAN - BRANNE-ALLEID
- S10 DENDERMONDE - BRUXELLES/BRUSSEL - AALST
- S20 OTTIGNIES - LEUVEN

Métro / Metro

- Weststation / Gare de l'Ouest - Stockel / Zoosel
- Simons - Elisabeth
- Esplanade - Churchill
- Gare du Nord / Noordstation - Schalle P
- Esplanade / Esplanade - Simon-Denis
- Woning / Woning - Elisabeth
- Woning / Woning - Elisabeth

STIB
MIVB

Avril et mai: les lignes de métro sont en service normal